

Décision n° D2021_059

Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L 2113-10, R 2124-2 1°, R 2162-2 al.2 et R 2162-4 1°,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-23 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu l'arrêté n°2021-271 du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

décide

- D'APPROUVER le dossier de consultation des entreprises pour un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire, décomposé en six lots, pour les travaux et le maintien en conditions opérationnelles d'équipements des stations locales de gestion automatisée, dont les seuils sont les suivants pour une durée de quatre ans :

- Lot n° 1 : Travaux et maintien en conditions opérationnelles des installations de pompage**

1 000 000 d'euros HT et 5 000 000 d'euros HT



- **Lot n° 2 : Travaux et maintien en conditions opérationnelles des équipements d'accès et de sécurité des locaux techniques de gestion automatisée**

700 000 euros HT et 4 000 000 d'euros HT

- **Lot n° 3 : Travaux et maintien en conditions opérationnelles des installations de manutention**

100 000 euros HT et 500 000 euros HT

- **Lot n° 4 : Travaux et maintien en conditions opérationnelles des installations de vantellerie et de dégrillage**

1 500 000 euros HT et 8 000 000 d'euros HT

- **Lot n° 5 : Travaux et maintien en conditions opérationnelles des trappes d'accès aux installations de gestion automatisée**

400 000 euros HT et 3 000 000 d'euros HT

- **Lot n° 6 : Travaux de pose et fourniture des tampons d'accès au réseau d'assainissement**

800 000 euros HT et 4 000 000 d'euros HT ;

- DE RETENIR la procédure de l'appel d'offres ouvert ;

- DE SIGNER le marché correspondant au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Envoyé en préfecture le 25/10/2021

Reçu en préfecture le 25/10/2021

Affiché le

The logo for SLO (Service de Liaison Opérationnel) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 093-229300082-20211025-D2021_059-AR

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 25/10/2021

Reçu en préfecture le 25/10/2021

Affiché le



ID : 093-229300082-20211025-D2021_059-AR